

D2020-070 Apport en compte courant de la commune à la SEM Maison Bertheau :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'apport en compte courant pour un montant de 38.864 €, selon les conditions énoncées et autorise M. le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.

D2020-071 Tarifs communaux 2021 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve de reconduire les tarifs 2020 pour 2021

D2020-072 Renouvellement du contrat Berger Levrault :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer le nouveau contrat.

D2020-073 Création d'un poste permanent adjoint technique :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création d'un poste non permanent d'adjoint technique, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.